

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
 DE MONTRÉAL

**SOMMAIRE**

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. —  
 II Rapport de l'Adoration Nocturne de Montréal, pour l'année 1919.—  
 III Prières des Quarante-Heures. — IV Un point d'interrogation au  
 sujet de Lourdes. — V Soeur Marie-Rose. — VI Pourquoi plusieurs  
 ne croient pas. — VII Mgr Barry. — VIII Les nouvelles cloches de  
 Metz. — IX Courtes réponses à diverses consultations. "

**AU PRONE**

Le dimanche 1 février

On annonce :

La Purification (demain, solennité le 8);

Le premier vendredi du mois.

**OFFICES DE L'EGLISE**

Le dimanche 1 février

Messe de la Septuagésime, semi-double (privilegié contre tout  
 office de 2e cl.); mém. de saint Ignace sans 3e or.; préf. de la Tri-  
 nité. — I vêpres de la Purification (2e cl.); mém. du dim. et de  
 saint Ignace.

**TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES**

Le dimanche 8 février

Dans les églises paroissiales (non dédiées à la Purification) qui  
 doivent faire la solennité de leur titulaire le 8 février, on anticipe  
 au 1 février celle de la Purification, en laissant la bénédiction des  
 cierges au 8 février.

**Province ecclésiastique de Montréal**

Diocèse de Montréal. — Du 2 février, Purification (Repentigny);  
 du 3, saint Blaise; du 6, sainte Dorothee.

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 7 février, saint Romuald  
 (West-Farnham).

Diocèse de Joliette. — Du 8 février, saint Jean de Matha.

**Province ecclésiastique d'Ottawa**

Diocèse de Mont-Laurier. — Du 5 février, sainte Agathe (des  
 Monts).

**Province ecclésiastique de Québec**

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 6 février, saint Tite. J. S.

**RAPPORT DE L' "ADORATION NOCTURNE"****DE MONTREAL**pour l'année 1919 <sup>1</sup>Monsieur le supérieur, <sup>2</sup>Monsieur le curé, <sup>3</sup>

Mes chers confrères,

Nous nous félicitons, dans notre dernier rapport annuel, d'avoir contribué, pour notre modeste part, à faire violence au ciel en obtenant par l'effort de nos adorations et de nos prières, unies à celles de tous nos frères dans la foi, et en particulier de tous nos confrères de l'*Adoration Nocturne* du monde entier, le double bienfait de la victoire et de la paix. Nous en rendions grâces à Notre-Seigneur et nous nous proposons de continuer. " Il nous convient maintenant, disions-nous, de remercier et de supplier encore le Dieu tout-puissant qui vit dans l'Eucharistie; c'est là notre rôle d'adorateurs sincères et fervents. "

Il me semble que j'ai le droit d'affirmer, mes chers confrères, qu'au cours de l'année qui vient de s'achever, nous avons en effet continué. Nos heures d'adoration se sont ajoutées les unes aux autres, calmes et douces, aux pieds de Notre-Seigneur, dans notre chère chapelle de Notre-Dame. Nous y avons goûté la joie des entretiens coeur à coeur avec l'hôte divin de l'Hostie. Nos vénérés directeurs, M. le supérieur de Saint-Sulpice et M. le curé de Notre-Dame, nous y ont aidés, par de sages conseils et par de substantielles considérations.

<sup>1</sup> Cet intéressant rapport annuel a été présenté aux membres de l'*Adoration Nocturne*, par le président, M. L.-J.-A. Derome, le 15 janvier 1920.

<sup>2</sup> M. R. Labelle, p. s. s., supérieur de Saint-Sulpice.

<sup>3</sup> M. L. Perrin, p. s. s., curé de Notre-Dame de Montréal.

soit sur le mystère de nos autels, soit sur l'une ou l'autre des grandes fêtes de l'Eglise. Nous ne saurions être trop reconnaissants à M. le supérieur et à M. le curé du dévouement qu'ils veulent bien montrer à notre oeuvre. Cette oeuvre d'adoration et de réparation et ces nuits saintes que nous y consacrons, il y a déjà longtemps qu'elles nous sont familières à plusieurs d'entre nous. Nous en sommes-nous jamais lassés ? De même, nos pérégrinations à travers la grande cité, pour nous rendre aux Quarante-Heures dans les diverses églises, ont été, pour chacun d'entre nous, cette année encore, une source précieuse d'édification. On veut bien nous dire, souvent, que notre participation à ces pieux exercices, dans les diverses paroisses, aide vraiment à rehausser l'éclat des cérémonies et fait du bien aux âmes croyantes. Il nous convient, mes chers confrères, d'en bénir et d'en remercier Notre-Seigneur.

Adorer Notre-Seigneur et lui faire réparation aux yeux de tous pour les outrages dont on l'abreuve, c'est bien là, vous le savez, le but de notre oeuvre. Plus d'une fois, Mgr l'archevêque, dont la paternelle sollicitude nous est si précieuse, nous l'a rappelé avec une particulière bienveillance, en même temps qu'il profitait des occasions propices pour louer notre oeuvre, ainsi qu'il le fit, par exemple, au congrès de Londres, à celui de Madrid plus tard, et tout spécialement à notre grand congrès de Montréal.

Dès les premiers jours de l'existence de l'*Adoration Nocturne* à Montréal d'ailleurs, son prédécesseur, de sainte et regret-tée mémoire, Mgr Fabre, avait justement indiqué et précisé ce qui devait être l'objet de nos efforts. " Comme il est de notre sollicitude pastorale, écrivait-il en 1883 (15 avril), de procurer, autant qu'il est en nous, au très saint et très auguste sacrement du corps et du sang de Jésus-Christ de vrais adora-

teurs qui lui rendent les hommages d'un culte fervent et perpétuel; et comme au temps où nous sommes les maux sont si graves, les périls si menaçants, les perturbations sociales si profondes... il nous a semblé, devant Dieu, qu'il était devenu souverainement utile et opportun de réunir une association de pieux laïques, récitant la nuit le saint office, veillant et priant devant le très saint sacrement... C'est pourquoi, en vertu de notre autorité, tant ordinaire qu'apostolique, nous érigeons et instituons, à perpétuité, dans l'église paroissiale de Notre-Dame de Montréal, pour les laïques seuls, une confrérie du très saint sacrement de l'Eucharistie sous le titre d'*Adoration Nocturne*...

C'est là, mes chers confrères, notre charte d'honneur. C'est pour votre indigne président une grande consolation de constater, cette année encore, que, par votre assiduité aux réunions et aux exercices, votre zèle et votre piété, notre association est restée fidèle à ce beau programme et à cette haute mission.

Soixante-cinq nouveaux membres sont venus, au cours de l'année 1919, joindre nos rangs. A ces nouveaux confrères, qu'il nous soit permis, à nous, les anciens, de souhaiter la plus sincère et la plus cordiale bienvenue.

C'est notre devoir enfin de rendre un modeste tribut de regret et d'affection à la mémoire des neuf confrères que nous avons vu partir, cette année, pour le séjour de l'adoration éternelle. Ce sont MM. Ovide Dudemaine, Thomas Saint-Jean, Honoré Malo, Joseph Champoux, Joseph Poirier, Lieutenant Turgeon, Joseph Chatigny, Onésime Forest et Barthélemy Giroux.

Comme conclusion de ce rapport annuel, votre président voudrait pouvoir vous rappeler quelques-unes des belles paroles qui sont tombées des lèvres de Mgr Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, à l'émouvante cérémonie de la dernière

heure d'adoration et de la messe de minuit du jour de l'an, qui a eu lieu cette année encore à notre chère église de Notre-Dame, selon la coutume maintenant établie, et à laquelle notre *Adoration Nocturne* a le grand honneur de prendre une part toute spéciale.

Comment ne pas signaler au moins la touchante allusion de Mgr Gauthier à la maladie de Mgr l'archevêque et au devoir qui nous incombe de joindre nos modestes prières à celles du clergé et des fidèles du vaste diocèse de Montréal pour le prompt et parfait rétablissement de Sa Grandeur ? Que ne devons-nous pas, nous, à l'*Adoration Nocturne*, à la sollicitude et à la bonté paternelle de Mgr Bruchési ! Ah ! puisse Dieu nous entendre et nous rendre bientôt, plein de force et de vie, le digne archevêque qui est la gloire de sa ville et de son peuple.

Mgr Gauthier a parlé aussi, dans son éloquente allocution des divers besoins de l'heure présente, des sacrifices qu'ils exigent, de l'esprit chrétien auquel il faudrait ramener le monde. Que les conseils que nous a donnés Sa Grandeur nous restent bien présents à l'esprit. Nous ne sommes pas grand'chose, c'est vrai. Mais si les villes coupables des âges bibliques eussent eu dix justes pour prier et se dévouer pour elles, l'Écriture nous affirme que ces villes eussent été sauvées des feux du ciel.

Chers confrères, par la fidélité à nos devoirs d'adorateurs, au cours de l'année qui commence, tâchons de compter parmi les justes qui sauveront le monde de la colère de Dieu.

---

#### PRIERES DES QUARANTE-HEURES

<b>Lundi</b>	2 février	— Saint-Léonard-de-Port-Maurice.	
<b>Mercredi</b>	4	— Pensionnat Sainte-Catherine.	
<b>Vendredi</b>	6	— Petites Filles de Saint-Joseph (Maison-	
<b>Dimanche</b>	8	— L'Immaculée-Conception.	[mère].

## UN POINT D'INTERROGATION AU SUJET DE LOURDES <sup>1</sup>

**N**OUS voudrions accomplir aujourd'hui un acte de haute sincérité. Bien des fois, oralement ou par écrit, des amis nous ont fait observer que, depuis quelques années, le miracle s'était fait " plus rare " à Lourdes. Ils nous demandaient si cette rareté plus grande était réelle ou si elle résultait d'une absence de publicité. Ils désiraient surtout savoir quel était notre avis personnel à ce sujet... si du moins nous en avions un.

Avant tout, nous croyons qu'il est bon de constater que, en fait, les guérisons miraculeuses ont été en nombre moindre depuis quelque temps, qu'il n'y a pas eu en particulier de ces prodiges éclatants, bouleversant sans contestation possible toutes les lois de la nature, devant lesquels tout homme loyal ne peut que se prosterner à genoux. Mais il serait contraire à la vérité de dire qu'à Lourdes il n'y a plus de miracles. Il y en a eu encore en ces dernières années. Mais ils ont été moins sensationnels et moins nombreux. Tel est le fait.

Du point de vue apologétique, disons d'abord qu'il y a pour la religion un certain avantage à ce qu'il en soit ainsi. Que de fois a-t-on prétendu que les dévots de Lourdes prenaient leurs désirs pour des réalités, que les guérisons étaient ou bien le produit de l'imagination de ceux qui les racontaient ou bien l'effet d'une suggestion produite par la vivacité de la foi ou

---

<sup>1</sup> L'un des principaux rédacteurs de la *Croix* de Paris, *Franc*, que tous nos lecteurs connaissent sans doute depuis longtemps, publie, au sujet de Lourdes et de ses miracles, le très grave article que nous reproduisons. Les secrets de Dieu nous restent toujours bien mystérieux. Le " fait " de Lourdes est sûrement de ceux-là. L'article de *Franc* invite aux réflexions les plus sérieuses. — *La Rédaction.*

la surexcitation des foules ! Ces théories, inventées à plaisir par ceux qui ne *voulaient pas croire*, ont été réfutées bien des fois, non seulement ici, mais dans de savantes conférences et des ouvrages de maîtres.

Lourdes a été un argument apologétique de premier ordre. Le docteur Boissarie, le chanoine Bertrin, M. Van der Elst et d'autres ont indubitablement prouvé le caractère préternaturel de maintes guérisons. Mais voici un argument nouveau et saisissant.

L'imagination individuelle n'est pas moins vive qu'autrefois. Il y a eu à Lourdes, cette année, des foules considérables. Le désir que des miracles se produisent est aussi intense que jamais, rendu plus intense encore par sa raréfaction. Les miracles du passé ne provenaient donc ni du désir, ni de l'imagination, ni des impressions de foules. Ils étaient bien des faits réels produits par une action divine directe sur les corps humains.

Ajoutons que si le miracle venait à faire défaut à Lourdes, en principe il n'y aurait pas lieu de s'en étonner. Au début de l'Eglise, les prodiges jaillissaient comme d'une source intarissable. Le divin Maître l'avait promis à ses disciples, et il le fallait pour prouver la divinité de Jésus-Christ et de son Eglise. C'était un moyen providentiel pour procurer la conversion du monde. Lorsque cette oeuvre fut accomplie, le moyen extraordinaire cessa et le miracle devint exceptionnel. Quand, au cours des siècles, Dieu voulut susciter certaines grandes oeuvres ou donner un crédit spécial à des hommes appelés à exercer à une époque déterminée une influence considérable, il confia à quelques privilégiés une telle autorité sur la nature que ses lois paraissaient suspendues en leur faveur. Mais c'étaient des faveurs transitoires.

Au XIXe siècle, Dieu, dans ses secrets desseins, voulut faire

de la cité pyrénéenne le centre d'un mouvement intense de ferveur. Chacun sait comment les apparitions de Lourdes en fixèrent le lieu béni et comment le miracle à jet presque continu communiqua aux multitudes un tel élan de confiance que les pèlerins accoururent de tous les points de la France d'abord, puis du monde entier, entretenant une ferveur de supplication véritablement inouïe. L'oeuvre est faite aujourd'hui. Le monde entier connaît les chemins de Lourdes et y accourt. Si les miracles continuaient, assurément ils contribueraient au maintien de la ferveur et au développement du pèlerinage. Mais en sera-t-il ainsi? C'est le secret de Dieu.

Ces réflexions d'ordre apologétique étant faites à l'occasion de la question posée, nous devons loyalement faire part à nos lecteurs de quelques réflexions tombées de lèvres vénérées. Désireux, en effet, d'avoir sur ce sujet la pensée de quelques hommes de Dieu, nous leur avons posé la question. L'un d'eux alors nous a dit l'avoir lui-même discutée, il y a quelques années, avec un prêtre qui connaissait parfaitement les pèlerinages belges à Lourdes. Or, ce prêtre avait observé que, depuis le perfectionnement vraiment remarquable de l'organisation des trains de malades et depuis que le séjour de Lourdes était devenu comme une sorte de simple station dans une excursion générale dans les Pyrénées, visiblement le miracle avait faibli.

N'y a-t-il pas lieu d'élargir cette réflexion? Qu'on relise en esprit de méditation la plaque apposée entre les piscines et la grotte, et on verra que les paroles des apparitions sont un très concis mais très éloquent appel à la prière et à la pénitence. C'est le commentaire de la parole du Maître déclarant à ses apôtres que le secret pour chasser les démons c'est " la prière et le jeûne ". Lourdes n'est-il pas devenu, pour un trop grand nombre, un point d'excursion entre Pau, les grottes de Bé-

thal  
cou  
mer  
A  
mèn  
avec  
entr  
don  
Die  
Une  
Mai  
et s  
dans  
leur  
dans  
tr  
Ne  
tion.  
tout  
fluer  
sur l  
nous  
ment  
nées  
vie, l  
Lo  
rons  
pour  
ment  
le mi  
quest  
12

tharram et Gavarnie? Il est évidemment très licite de faire ces courses, mais le jour où le voyage devient surtout un agrément il ne faut pas s'étonner que le miracle faiblisse.

Ajouterons-nous que, depuis un quart de siècle, Lourdes même a singulièrement changé. C'est maintenant une ville avec ses facilités, ses moeurs, ses distractions, ses attraits. En entrant dans les boutiques, on trouve parfois des journaux dont la vue choque le pèlerin... à plus forte raison l'oeil de Dieu. On y joue des pièces dont le titre nous a scandalisé. Une sage prévoyance a tenu le négoce loin des sanctuaires. Mais il reflue sur les abords un peu lointains avec ses qualités et ses défauts. *L'Immaculée* ne doit certes pas tout aimer dans ces installations et ces opérations pourtant légitimes en leur principe. Quant aux faiblesses morales, si fréquentes dans les centres populeux, elle a la douleur de les y rencontrer aussi.

Nous ne voudrions à aucun prix porter ici une condamnation. Nous ne connaissons la situation que par ce qu'en voit tout passant. Nous ignorons, du reste, totalement quelle influence l'état moral des populations a, dans les vues d'en haut, sur les concessions des miracles aux sanctuaires vénérés. Nous nous contentons, en ami fervent de Lourdes, de poser loyalement la question et de dire aux habitants de cette clé des Pyrénées que plus ils seront catholiques de coeur, d'esprit et de vie, plus ils pourront espérer du ciel.

Lourdes verra en 1920 défilier toute la France. Nous espérons qu'en août la crise des transports sera assez atténuée pour permettre un vrai pèlerinage national avec son déploiement de pénitences et de prières. Nous avons confiance que le miracle y reflourira plus que jamais. Mais, en posant ces questions, nous croyons avoir rempli un devoir de loyauté.

12 décembre 1919.

FRANC.

## SŒUR MARIE-ROSE



E viens d'assister, dans la chapelle de la maison-mère des Soeurs de la Providence à Montréal, au service funèbre d'une modeste religieuse, Soeur Marie-Rose, qui s'appelait dans le monde Marie-Malvina Désormeaux. A 62 ans d'âge, elle comptait 46 ans de vie de communauté, étant entrée au couvent à 16 ans. Et quelle vie remplie d'oeuvres de toutes sortes !

Je m'excuse de parler de celle-là, plutôt que de tant d'autres, au public de mes lecteurs. J'ai pour cela deux motifs, qui sont peut-être insuffisants : elle m'était unie par les liens du sang et elle fut toujours très bonne et très bienveillante à tous les miens. Mais j'éprouve comme un secret besoin du coeur de verser un hommage sur sa tombe.

\* \* \*

C'est bien simple et bien édifiant un service funèbre à la Providence, comme d'ailleurs dans toutes nos communautés. Les pompes et l'éclat dont on entoure, dans le siècle, les restes mortels de ceux qui nous furent chers, ne sont pas de mise chez celles qui ont renoncé au siècle. Pas de tentures, peu de cierges, rien qu'un cercueil avec, dessus, un drap mortuaire ! Et puis, à l'orgue, du beau chant de Solesmes, parfaitement rendu si doux, si plaintif, si priant. Cela vous pénètre au fond de l'âme. A l'autel, un seul prêtre officiant. Trois ou quatre autres au chœur. Dans les nefs, quelques parents, peu nombreux, et les bonnes soeurs, nombreuses, elles, avec leurs novices, toutes si recueillies, si attentives à suivre les parties de l'office. C'est pieux et touchant au possible !

\* \* \*

A 16 ans, je la vois encore — c'est l'un de mes premiers souvenirs d'enfant — venant faire ses adieux à mes grands

parents au village de Saint-Vincent-de-Paul. Tout le monde l'aimait, on me l'a depuis bien souvent répété. Elle était, en effet, remarquablement douée des qualités de l'esprit et du coeur, et, pourquoi ne pas le dire, fort jolie, avec ses beaux yeux noirs, son large front, ses traits réguliers, son teint pur et blanc et ses joues toujours roses. Sa sainte mère, veuve et pauvre, mais si digne, l'avait élevée dans les meilleurs sentiments chrétiens. Dans toute la parenté — de la famille Désormeaux — on était fier de la petite Marie-Malvina. On se plaisait à lui prédire, dans le monde, des plus légitimes et les plus brillants succès. Mais elle, en fréquentant au couvent qu'avait fondé à Saint-Vincent Mère Caron, avait vu à l'oeuvre les Soeurs de la Providence. Dieu avait parlé à son coeur, par leur exemple, un langage mystérieux, dont le bon curé Lavallée lui avait expliqué le sens. Elle se sentait appelée ! Elle entra au couvent !

\* \* \*

Ce qu'elle a été depuis, au noviciat, dans les missions, à l'Hospice Auclair, à Saint-Thomas, chez les Sourdes-Muettes, à Bécot, aux Incurables, c'est le secret de Dieu. Je sais qu'elle était très estimée dans sa famille religieuse, très aimée des pauvres et des orphelins qu'elle assista, en particulier de ces chères enfants sourdes-muettes, à qui elle se dévoua toute jeune soeur pendant des années, et auprès de qui elle revint, comme supérieure de l'Institution, il y a quelques dix ou douze ans.

Sa vie a sans doute été celle de toutes ses soeurs en religion, une vie de sacrifices et de dévouement, et, le plus souvent, une vie qui s'ignorait elle-même. Se donner aux autres pour Dieu leur devient si naturel, à ces bonnes filles de Mme Gamelin, qu'elles finissent par ne plus s'apercevoir qu'elles se dévouent. Une soeur Marie-Rose mettait à cela un tel sérieux, une telle con-

science, et, en même temps, une si égale et si parfaite bonne humeur, son sourire était si limpide et si franc, son air si avenant et si engageant, qu'on aurait juré qu'elle ne pouvait pas faire autrement. Et pourtant, au fin fond d'elle-même, parce qu'elle était naturellement fière autant que digne, qui dira les sacrifices qu'elle dut accepter, les luttes qu'elle dut soutenir, les révoltes peut-être qu'elle dut contenir ?

Elle avait gardé des directeurs de sa vie spirituelle, et tout spécialement du saint prêtre qu'était feu M. le chanoine Trépanier, un souvenir ému et réconfortant. Elle me le disait un jour en termes expressifs. De même, sa communauté et ses supérieures lui furent toujours très chères. Et cela ne l'empêcha pas de rester attachée par toutes les fibres de son être à ceux qui étaient de sa famille naturelle. Ses parents trouvaient toujours auprès d'elle le meilleur accueil et la meilleure bonne grâce.

Elle s'en est allée vers Dieu purifiée encore, s'il était possible, par de longs mois de souffrance. Minée, épuisée, immobilisée même, sur son lit d'infirmier, elle a vu la mort venir lentement, très lentement. Elle a tout souffert avec une patience qui fut par moments héroïque. Les religieuses qui l'ont assistée, en particulier sa propre soeur, elle aussi religieuse, en peuvent témoigner.

\* \* \*

Je m'incline avec un profond respect devant la tombe qui vient de se fermer sur Soeur Marie-Rose. Pour tout le bien qu'elle a fait dans les oeuvres qui lui furent confiées, pour tant de bien qu'elle a fait aux miens, pour l'édification qu'elle a, à tous, constamment donnée, que sa mémoire reste, sur terre, en bénédiction, et que Dieu, là-haut, l'accueille parmi ceux qui ont bien mérité !

17 janvier 1920.

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

## POURQUOI PLUSIEURS NE CROIENT PAS

Un jour, le cardinal Newman recevait les confidences d'un de ses anciens amis du protestantisme. Celui-ci lui déclara : " Je suis convaincu de la divinité de l'Eglise catholique, mais une répugnance invincible m'empêche de faire le pas décisif, c'est-à-dire de me faire catholique. "

Un sourire de tristesse effleura les lèvres de Newman, qui connaissait bien l'obstacle à la conversion de son ami. Il prit une feuille de papier et écrivit le mot *Dieu* et la lui présenta en disant : " Qu'y lis-tu ? — *Dieu*, dit le protestant. — Bien, répondit le cardinal. Puis il posa sur ce mot une pièce d'or qui le couvrait entièrement et il ajouta : " Qu'y lis-tu maintenant ? " Le malheureux comprit et baissa la tête.

Pour combien de chrétiens ne pourrait-on pas répéter la même chose ! Combien qui ne croient plus en Dieu, ne pensent plus à lui et ne le prient plus, ne fréquentent plus les sacrements, n'assistent plus à la messe, parce que " l'argent et les intérêts de la terre voilent Dieu à leurs yeux ". Voilà le grand obstacle qui empêche de voir Dieu, de l'aimer et de mener une vie chrétienne. Supprimez-le, l'âme se trouve éclairée de la lumière de Dieu et ne peut moins faire que d'en vivre. Serons-nous assez insensés de perdre Dieu et une éternelle récompense pour un peu d'argent que nous ne pourrions pas même conserver ?

*Revue d'Annecy.*

### MGR BARRY

Mgr Thomas Francis Barry, évêque de Chatham, est mort le 19 janvier, à la suite d'une longue maladie, à l'âge avancé de 78 ans, dans sa cinquante-quatrième année de prêtrise et la vingt-et-unième de son épiscopat.

Le vénérable prélat jouissait de l'estime de son clergé et de

ses fidèles. Il avait siégé au concile plénier de Québec en 1909 et on l'avait vu assister, en 1910, à notre grand congrès eucharistique.

Il est assez curieux de constater qu'une note disant que le défunt évêque avait été "délégué" au concile de Québec a pu faire son tour de presse et être publiée par nos grands journaux. C'est pourtant élémentaire, pour un catholique, de savoir qu'un évêque est de droit père du concile auquel il assiste et qu'il n'est là le délégué de personne.

Mgr Barry avait fait sa cléricature au grand séminaire de Montréal, où il avait pris, croyons-nous, son grade de docteur et il avait été ordonné dans notre ville en 1866. Il avait été sacré évêque, à Saint-Jean (N.-B.), le 11 février 1900.

Nous déposons sur sa tombe nos hommages de respect. C'était un digne évêque. E.-J. A.

### LES NOUVELLES CLOCHES DE METZ

Mgr Pelt, évêque de Metz, bénissait récemment, à l'église Notre-Dame de cette ville, trois cloches nouvelles, dont deux sont destinées à remplacer celles qui avaient été enlevées pendant la guerre. Ces trois cloches se nomment *Xavier*, *Nicolas* et *Jeanne d'Arc*.

La première, *Xavier*, porte une inscription où il est dit " Je remplace ma soeur, qui a été bénite en 1817, par M. Cochen, sous le vocable de sainte Barbe, et qui a été enlevée et détruite, cent ans après, par les Allemands, en 1917." La deuxième, *Nicolas*, porte une inscription semblable. Enfin, la troisième, *Jeanne d'Arc*, se présente comme la cloche de la victoire " Je me nomme Jeanne d'Arc, la Pucelle. Je sonne la victoire de la France et le retour des Lorrains à leur mère-patrie. J'avais dit: Les gens d'armes bataillent et Dieu donne la victoire. C'est fait! Vive Dieu! "

Tout cela est vraiment bien significatif.

## COURTES REPONSES

### A DIVERSES CONSULTATIONS

#### INVOCATION " MISERICORDIEUX JESUS ", ETC.

On m'a déjà dit, il me semble, que l'invocation " Miséricordieux Jésus " n'était pas enrichie d'indulgence. Cependant, je l'ai remarquée souvent reproduite sur des souvenirs mortuaires avec l'indication de l'indulgence de 7 ans et 7 quarantaines. Cette indulgence a-t-elle été accordée depuis peu ?

Non, vous ne vous êtes pas trompé. La *Semaine religieuse* a déjà attiré l'attention de ses lecteurs sur la reproduction persistante que l'on fait de cette indication. De plus la plaque intitulée *Indulgences partielles que l'on peut gagner facilement et plusieurs fois par jour* dit expressément en noté que: " Il est faux que la prière " Miséricordieux Jésus, donnez-lui le repos éternel " soit enrichie de 7 ans et 7 quarantaines d'indulgence." Tel est le dernier mot sur ce sujet. Il n'y a pas eu de concession nouvelle. L'indulgence de 7 ans et 7 quarantaines est apocryphe, c'est-à-dire non authentique. Elle n'a pas été concédée ou elle a été depuis annulée, de sorte qu'elle ne se gagne pas.

Il y a plus de quarante ans que diverses revues ecclésiastiques ont fait cette affirmation et jamais personne n'a prouvé qu'elles se trompaient.

Il faudrait donc que les prêtres, sinon les simples fidèles, fussent mieux renseignés sur ce sujet et pussent éviter de publier ainsi des indulgences apocryphes.

Ceux qui font imprimer ces souvenirs funèbres souvent acceptent un choix de prières indulgenciées présenté par l'imprimeur qui ne peut aussi facilement que les prêtres se renseigner sur ce point. Ils sont de bonne foi. Mais il serait plus facile aux curés qui ont des imprimeurs parmi leurs paroissiens de les mettre en garde contre ces indulgences fausses et obtenir d'eux qu'ils fassent contrôler celles qu'ils reprodui-

sent.<sup>1</sup> A cette indulgence apocryphe, on pourrait substituer l'une des suivantes : " Seigneur, doux Jésus, donnez-leur (ou donnez-lui) le repos éternel " (18 mars 1909), ou " Accordez-leur, Seigneur, le repos éternel, et que la lumière éternelle les éclaire. Qu'ils reposent en paix. Ainsi soit-il. " (13 février, 1908). Ces deux indulgences sont de 300 jours.

#### POSITION DU CÉLEBRANT PENDANT L'ABSOUTE

Le Célébrant ne peut-il pas se couvrir pendant l'absoute, le temps qu'il ne chante pas ni ne fait aucune action ?

Nullement. Il doit rester debout et découvert, en se tenant les mains jointes, et en faisant son action de grâce, qu'il interrompt pour accomplir les actions exigées par la liturgie.

Ni les livres liturgiques, comme le *Rituale* ou le *Missale*, ni les meilleurs cérémoniaux ne permettent au Célébrant de se couvrir pendant l'absoute. D'après toutes les autorités, il doit rester debout et découvert.

Il ne faudrait pas prétendre que dans les cérémonies où l'évêque est recouvert de la mitre, le simple prêtre Célébrant peut se couvrir de la barrette. S'il y a quelque cas où cette uniformité se réalise, ils sont indiquées par les rubriques. Mais on ne peut en faire un principe général et l'appliquer aux cas où les rubriques ne mentionnent pas cette pratique. On doit observer, sur ce point, comme sur tout autre, les cérémonies telles que décrites dans l'excellent *Cérémonial romain* de Le Vavas seur-Haegy.

J. S.

<sup>1</sup> Disons ici que la pratique de quelques publicistes d'indiquer le nom du pape qui a accordé une indulgence ne favorise pas suffisamment le contrôle, vu qu'il n'existe pas de recueil qui donne les concessions d'indulgences par ordre chronologique. Il vaudrait mieux indiquer le n. d'ordre d'insertion dans le *Recueil* officiel de la Congrégation des Indulgences (maintenant de la Pénitencerie). Quant aux indulgences accordées après 1898, il faudra indiquer la date et l'année de la concession. Il serait alors facile de trouver la prière, d'en comparer le texte, et d'en vérifier l'indulgence dans le volume de cette année des *Acta Apostolicæ Sedis*, ou d'autre revue ecclésiastique qui les reproduisent. Ainsi on indiquera " Mon Jésus, miséricorde ", 100 j. (*Raccolta* n. 51), ou bien " Jésus, Marie Joseph ", 7 ans et 7 quarant. (8-16 juin 1906.)